

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 avril 2025

N° d'ordre : DEL 20-04-2025

Objet de la délibération :

Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 14

Pouvoirs : 5

Votants : 19

Date de la convocation :
11/04/2025

Date de publication en ligne :
06/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Alain LELARGE, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sylvie DESAGE, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Francine BERTRAND, Gaëlle LAME.

Absents excusés : Claire AGUILLON qui donne pouvoir à Thierry PARNOT, Laurent ALLEAUME qui donne pouvoir à Alain LELARGE, Christiane CHILLAN, qui donne pouvoir à Estelle THIERCELIN, Tristan PIOLI, qui donne pouvoir à Béatrice HONDARRAGUE, Laurence ROQUES, Jean-François DELARUE, Jean-Marc BENTOURE, Thierry GUEFFIER, Steven AUBOIS qui donne pouvoir à Francine BERTRAND.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Sylvie DESAGE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-7 et suivants,
Vu la démission de Madame Claire AGUILLON, acceptée le 29/04/2025 par Monsieur le Sous-Préfet,
Considérant que Madame AGUILLON a exprimé sa volonté de rester conseillère municipale et communautaire,
Vu la Délibération n°DEL B-03-07-2020 du 03/07/2020 fixant à 6 le nombre d'adjoints au Maire,
Considérant la nécessité de pourvoir au poste d'adjoint laissé vacant afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipe municipale et la continuité du service public,

Le Conseil municipal,

DECIDE de pourvoir au remplacement du poste de premier adjoint devenu vacant, et de maintenir le nombre d'adjoint à 6,

PRECISE que l'adjoint à désigner occupera dans l'ordre du tableau, le 7^{ème} rang, à savoir qu'il deviendra le 6^{ème} adjoint au Maire,

PROCEDE à l'élection du 6^{ème} adjoint au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont candidats : Sindy ABGUILLERM

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Majorité absolue : 10

Sindy ABGUILLERM a obtenu 15 voix.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 4

Nombre de suffrage exprimés : 15

Madame Sindy ABGUILLERM est donc proclamée élue et installée dans ses fonctions.

Le Maire

Jean-François SIRET



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.